

Guide à l'intention des parents

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

Français, langue seconde, programme de base
5^e année du secondaire

Interaction orale 634-510

Compréhension écrite 634-520

Production écrite 634-530

Version mise à jour en décembre 2025

Coordination et rédaction

Direction de l'évaluation des apprentissages
Direction générale de la formation générale des jeunes et des adultes
Secteur de la pédagogie et des services à l'enseignement

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISSN 2818-9574 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

25-157-08

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES	1
NATURE ET OBJECTIFS	1
CONDITIONS D'ADMINISTRATION.....	2
SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE.....	2
COMPÉTENCES ÉVALUÉES	2
RÉSUMÉ DES ÉPREUVES	3
MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ.....	4
SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE.....	5
PRÉSENTATION DES ÉPREUVES	5
ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ÉCRITE	5
ÉPREUVE D'INTERACTION ORALE	6
ÉPREUVE DE PRODUCTION ÉCRITE	8
SECTION 4 EXTRAITS D'ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE.....	9
EXTRAIT D'UN CAHIER DE PRÉPARATION À LA LECTURE.....	9
EXTRAIT D'UN RECUEIL DE TEXTES	10
EXTRAITS D'UN CAHIER DE QUESTIONS.....	11
CONSIGNES POUR L'ÉPREUVE D'INTERACTION ORALE.....	12
EXEMPLES DE SITUATIONS D'INTERACTION ORALE.....	13
EXTRAITS D'UN CAHIER DE PRODUCTION ÉCRITE.....	14
ANNEXE I GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE <i>INTERAGIR EN FRANÇAIS</i> (À L'ORAL)	17
ANNEXE II GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE <i>PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS</i> <i>EN FRANÇAIS</i> (À L'ÉCRIT)	18

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir aux parents des informations sur les épreuves ministérielles de français, langue seconde, programme de base, de la 5^e année du secondaire. Il présente la forme que prennent les épreuves, leur déroulement ainsi que des exemples extraits d'épreuves passées.

Il est recommandé de consulter également le [Document d'information](#), qui comporte des informations complémentaires ainsi que la version la plus récente des grilles d'évaluation.

SECTION 1 ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NATURE ET OBJECTIFS

Les épreuves ministérielles de 4^e et de 5^e secondaire sont imposées par le ministre de l'Éducation aux fins de la sanction des études et de l'attribution du diplôme d'études secondaires. Le Ministère organise trois sessions d'examen pour ces épreuves : une en décembre-janvier, une en mai-juin et une en août.

Chaque épreuve ministérielle permet d'évaluer les apprentissages prévus au [Programme de formation de l'école québécoise](#) et s'appuie sur le [Cadre d'évaluation des apprentissages](#) et la [Progression des apprentissages](#).

Comme tous les jeunes inscrits à une session d'examen pour une matière donnée font la même épreuve, les dates et heures indiquées dans l'[horaire officiel](#) doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

CONDITIONS D'ADMINISTRATION

Ce sont principalement les organismes scolaires qui ont la responsabilité de prévoir les aménagements nécessaires à la passation des épreuves, notamment les locaux, et ce, peu importe la modalité d'enseignement (enseignement à l'école ou à la maison).

Pour assurer l'équité et la justice, il importe que tous les jeunes du Québec soient soumis aux mêmes conditions d'administration. Les personnes désignées pour administrer les épreuves reçoivent donc des consignes précises.

Ainsi, pendant une épreuve, il est interdit à quiconque de soutenir les jeunes de quelque façon que ce soit, par exemple en clarifiant la tâche, en apportant des précisions, en expliquant ou en traduisant des mots ou des expressions, ou en reformulant des consignes. Si cette directive n'est pas respectée, l'épreuve pourrait être invalidée par le Ministère.

Pour faire la démonstration de leurs apprentissages, les jeunes ayant des besoins particuliers peuvent avoir accès à des mesures d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles. Si de telles mesures sont souhaitées, il faut communiquer avec l'organisme scolaire responsable de l'administration des épreuves dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage. C'est l'organisme scolaire qui pourra analyser les besoins du jeune et déterminer les mesures d'adaptation permises, le cas échéant.

SECTION 2 VUE D'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les épreuves de français, langue seconde, programme de base, de la 5^e année du secondaire permettent d'évaluer les trois compétences du programme :

- Compétence 1, *Interagir en français*;
- Compétence 2, *Lire des textes variés en français*;
- Compétence 3, *Produire des textes variés en français*.

RÉSUMÉ DES ÉPREUVES

La passation des épreuves a lieu en salle d'examen, à trois moments distincts précisés à l'[horaire officiel](#). Les épreuves sont liées à un même thème et se déroulent dans l'ordre présenté ci-dessous.

Présentation des épreuves	
À l'école ou à la maison, la ou le jeune lit le document intitulé <i>Modalités d'évaluation</i> , qui fournit des informations sur les trois épreuves ainsi que sur les exigences et les critères d'évaluation liés aux différentes tâches.	
Épreuve de compréhension écrite	
Activité préparatoire	Afin de se préparer à la lecture des textes de l'épreuve, les jeunes mènent une discussion de 30 minutes en français. En équipe de 3 à 5, ils discutent des sujets et des questions ou des affirmations présentés dans le Cahier de préparation à la lecture qui leur est fourni. La tâche préparatoire est obligatoire, mais elle n'est pas évaluée.
Passation de l'épreuve	Le jeune dispose de 2 heures 30 minutes consécutives pour lire individuellement le Recueil de textes qui lui est fourni et répondre à des questions de compréhension.
Épreuve d'interaction orale	
Activité préparatoire	En salle d'examen ou à la maison, le jeune relit le Recueil de textes et peut échanger en équipe sur les aspects du thème qui pourraient être discutés lors de l'épreuve d'interaction orale. La tâche préparatoire est obligatoire, mais elle n'est pas évaluée.
Passation de l'épreuve	En présence de l'évaluatrice ou de l'évaluateur, les jeunes prennent part à une discussion de 12 à 15 minutes, en équipe de 4, sur un sujet lié au thème du Recueil de textes.
Épreuve de production écrite	
Passation de l'épreuve	Le jeune dispose de 2 heures consécutives pour rédiger individuellement un texte d'environ 225 mots qui respecte le sujet de la tâche d'écriture, lié au thème du Recueil de textes, ainsi que l'intention de communication <i>inciter à agir</i> .

MATÉRIEL AUTORISÉ OU NON AUTORISÉ

Matériel autorisé

Seuls les documents suivants peuvent être apportés et utilisés.

Épreuve	Matériel autorisé
Compréhension écrite	• Dictionnaire bilingue • Dictionnaire unilingue français
Interaction orale	• Dictionnaire bilingue (avant l'interaction seulement) • Dictionnaire unilingue français (avant l'interaction seulement)
Production écrite	• Dictionnaire bilingue • Dictionnaire unilingue français • Dictionnaire de synonymes • Grammaire ou code grammatical • Recueil de conjugaison

Pour l'épreuve de juin, le jeune doit apporter un **crayon à mine HB**.

Le jeune peut apporter ses propres ouvrages de référence ou consulter ceux qui sont mis à sa disposition par l'organisme scolaire. Il lui est interdit de prêter ou d'emprunter tout matériel à d'autres jeunes.

Matériel non autorisé

Le matériel suivant n'est pas autorisé.

- Tout document maison (notes de cours, recueil grammatical créé par l'école ou préparé à la maison, etc.)
- Tout outil numérique (dictionnaire numérique, logiciel de traitement de texte, etc.), à moins que son utilisation ait été planifiée avec l'organisme scolaire responsable de l'administration de l'épreuve¹
- Tout document essentiellement destiné à guider la démarche d'écriture
- Tout document essentiellement destiné à présenter une méthode de révision de texte

De plus, le jeune ne peut avoir **en sa possession** aucun appareil mobile personnel (téléphone intelligent, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.).

1. L'utilisation de certains outils numériques (dictionnaires numériques, logiciels de traitement de texte, etc.) pourrait être autorisée à certaines conditions. Cette utilisation doit être planifiée avec l'organisme responsable de l'épreuve dès le début de l'année ou, dans le cas des jeunes en contexte d'enseignement à la maison, dès la mise en place du projet d'apprentissage.

SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE

PRÉSENTATION DES ÉPREUVES

Au moins trois jours avant la date de la passation de l'épreuve de compréhension écrite, à l'école ou à la maison (selon la décision de l'organisme scolaire), la ou le jeune reçoit un cahier intitulé *Modalités d'évaluation*. Ce cahier fournit de l'information sur les trois épreuves, les exigences et les critères d'évaluation liés aux différentes tâches, ainsi que deux outils : un organisateur graphique et une liste de vérification. Le jeune conserve ce cahier pendant l'ensemble des épreuves.

ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ÉCRITE

L'épreuve de compréhension écrite comporte deux étapes, qui se déroulent en continuité dans un seul bloc horaire. Le jeune participe d'abord à une activité préparatoire en équipe, et poursuit avec la passation de l'épreuve proprement dite, qui est individuelle.

Activité préparatoire

À son arrivée dans la salle d'examen, le jeune reçoit un Cahier de préparation à la lecture, qui présente des questions ou des affirmations et des sujets en lien avec les textes qu'il lira au moment de la passation de l'épreuve.

Pendant 30 minutes, dans une équipe de 3 à 5, le jeune est appelé à prendre connaissance du thème de l'épreuve et à discuter en français des sujets qui seront abordés dans les textes de l'épreuve. Il peut écrire dans le Cahier de préparation à la lecture s'il le souhaite.

Le jeune doit remettre son cahier à l'évaluatrice ou à l'évaluateur à la fin de l'activité préparatoire.

Des extraits d'un Cahier de préparation à la lecture sont présentés à la page 9.

Passation

Au début de la passation de l'épreuve de compréhension écrite, soit immédiatement après l'activité préparatoire, le jeune reçoit trois documents :

- un Recueil de textes, qui contient des textes liés au thème présenté durant l'activité préparatoire;
- un Cahier de questions;
- une feuille de réponses ou un Cahier de réponses, selon les sessions.

Le jeune dispose de 2 heures 30 minutes consécutives pour lire les textes du Recueil de textes et répondre individuellement à toutes les questions du Cahier de questions. Celles-ci sont de trois types : questions à réponse choisie (choix multiple), questions à réponse courte et question à réponse élaborée.

Pour l'épreuve de juin, le jeune inscrit ses réponses sur une feuille de réponses. Cette feuille sera corrigée par un appareil à lecture optique qui lit uniquement les réponses indiquées à l'aide d'un **crayon à mine HB**.

Pour chaque question à réponse choisie, le jeune doit noircir l'intérieur du cercle qui correspond à sa réponse, comme dans l'exemple ci-dessous.



Pour les questions à réponse courte et la question à réponse élaborée, il inscrit ses réponses au verso de la feuille de réponses.

Pour les épreuves d'août et de janvier, le jeune répond à toutes les questions dans le Cahier de réponses.

Un extrait d'un Recueil de textes et des exemples de chaque type de questions sont fournis aux pages 10 et 11.

Si, après 2 heures 30 minutes, le jeune n'a pas terminé, 15 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

À la fin de l'épreuve, le jeune doit remettre à l'évaluatrice ou à l'évaluateur l'ensemble des documents distribués avant de quitter la salle d'examen.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

Correction

L'épreuve est corrigée à l'aide des modalités fournies par le Ministère.

ÉPREUVE D'INTERACTION ORALE

L'épreuve d'interaction orale comporte deux parties : l'activité préparatoire et la passation de l'épreuve. La première est réalisée de façon individuelle ou en équipe, et la seconde est réalisée en équipe.

Activité préparatoire

L'activité préparatoire se déroule à l'école ou à la maison, en fonction des modalités choisies par l'organisme scolaire. Cette activité peut durer de 1 heure 30 minutes à 3 heures, en fonction des besoins du jeune.

Le jeune reçoit les consignes qui expliquent le déroulement de l'épreuve d'interaction orale (voir l'exemple à la page 12). Il reçoit ensuite le Recueil de textes qu'il a utilisé pour l'épreuve de compréhension écrite. Tout d'abord, il relit les textes pour approfondir sa compréhension. Ensuite, en équipe de 3 à 5 s'il est en classe, il discute du thème du Recueil et des différents sujets présentés dans les textes afin d'activer ses connaissances antérieures sur ce thème et sur ces sujets, et d'anticiper les aspects qui pourraient être discutés au moment de l'épreuve. En classe, l'enseignante ou l'enseignant peut apporter du soutien au jeune, et à la maison, le parent peut faire de même. Si l'activité préparatoire est réalisée en classe, elle peut être finalisée à la maison, au besoin.

Si l'activité préparatoire est réalisée ou terminée à la maison, le jeune devra apporter son exemplaire du Recueil de textes à l'épreuve d'interaction orale. Si l'activité est réalisée en classe, le jeune doit remettre à l'enseignante ou à l'enseignant son exemplaire du Recueil de textes avant de quitter la salle.

Passation

Chaque équipe de 3 à 5 jeunes préalablement formée par l'évaluatrice ou l'évaluateur se présente au moment qui lui a été assigné. En présence de l'évaluateur, les équipes ont une discussion en français d'une durée de 12 à 15 minutes, qui se déroule selon les étapes indiquées ci-dessous, de préférence dans un local tranquille, afin que chaque équipe puisse discuter sans être entendue par les autres jeunes.

- Lorsqu'une équipe se présente pour son épreuve, l'évaluateur lui fait tirer au hasard deux situations d'interaction (voir les exemples de situations d'interaction à la page 13).
- L'équipe a droit à 2 minutes pour lire les deux situations d'interaction tirées et choisir celle dont elle souhaite discuter. Des questions peuvent être posées à l'évaluateur au moment de la lecture des deux situations d'interaction.
- L'équipe dispose de 3 minutes pour se préparer à la discussion. Pendant ces 3 minutes, les jeunes peuvent poser des questions à l'évaluateur sur le sujet ou s'en poser entre eux, ils peuvent consulter leur Recueil de textes, prendre des notes supplémentaires sur les feuilles brouillon qui leur sont fournies ou consulter un dictionnaire bilingue ou unilingue français. Lorsque la période de préparation est terminée, l'évaluateur récupère le Recueil de textes.
- L'équipe mène ensuite une discussion portant sur la situation d'interaction choisie pendant 12 à 15 minutes. L'évaluateur prévient les membres de l'équipe lorsqu'il reste 2 minutes avant la fin de l'épreuve.

La discussion doit se dérouler entre les jeunes. Elle ne peut avoir lieu entre un jeune et l'évaluateur ni tout autre adulte. Les jeunes doivent pouvoir interagir entre eux pour démontrer leur niveau de compétence en interaction orale. Au besoin, l'évaluateur peut relancer la discussion par une brève intervention ou une question ouverte.

Avant la passation de l'épreuve de production écrite, les Recueils de textes sont vérifiés par l'évaluatrice ou l'évaluateur. Le Recueil peut contenir quelques notes manuscrites (mots traduits, mots résumant les idées principales d'un passage, etc.), mais il ne doit contenir :

- aucune méthode de révision;
- aucune démarche de rédaction;
- aucun extrait de texte que le jeune pourrait intégrer à sa production écrite ou dont il pourrait s'inspirer.

Les Recueils de textes seront redistribués au moment de l'épreuve de production écrite. Tout exemplaire non conforme sera remplacé par un Recueil de textes sans annotations.

Correction

L'évaluation de l'interaction orale du jeune est réalisée en temps réel par l'évaluateur, au moyen de la grille d'évaluation fournie par le Ministère. Un exemple de la grille est fourni à l'annexe I du présent document.

ÉPREUVE DE PRODUCTION ÉCRITE

Passation

À son arrivée dans la salle d'examen, le jeune reçoit son Recueil de textes, qu'il pourra consulter au besoin pour y repérer des idées, des expressions, des mots ou des citations. Il reçoit deux autres cahiers d'examen : le Cahier de production écrite et le Cahier de la version définitive.

Le Cahier de production écrite comporte des renseignements sur l'épreuve, la tâche que le jeune doit réaliser, un organisateur graphique, des pages destinées à la rédaction du brouillon et une liste de vérification. Des exemples sont fournis aux pages 14 à 16.

Le jeune dispose de 2 heures consécutives pour rédiger, individuellement, un texte en français d'environ 225 mots qui respecte le sujet de la tâche d'écriture, lié au thème du Recueil de textes, ainsi que l'intention de communication *Inciter à agir*.

Après avoir pris connaissance de la tâche dans le Cahier de production écrite, le jeune peut écrire le plan de son texte à l'aide de l'organisateur graphique et rédiger son brouillon dans ce même cahier.

Enfin, le jeune transcrit, à la mine ou à l'encre, son texte, qu'il a pris soin d'améliorer et de réviser, dans le Cahier de la version définitive. **Seul le texte rédigé dans ce cahier sera corrigé.** Le jeune doit donc planifier son temps afin de pouvoir terminer la rédaction de la version définitive de son texte dans le temps alloué.

Si, après 2 heures, le jeune n'a pas terminé, 10 minutes supplémentaires peuvent lui être accordées, comme le précise le [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles](#).

Avant de quitter la salle d'examen, le jeune doit remettre à l'évaluateur l'ensemble des documents distribués.

Aucun jeune ne peut quitter la salle d'examen avant que se soit écoulée la moitié du temps alloué à la passation de l'épreuve. Si, pour une raison majeure, un jeune doit s'absenter de la salle d'examen, il doit être accompagné d'une personne désignée par l'organisme scolaire.

Correction

Le texte est corrigé à l'aide de la grille d'évaluation fournie par le Ministère. Un exemple de la grille est fourni à l'annexe II du présent document.

SECTION 4 EXTRAITS D'ÉPREUVES DE FRANÇAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE

EXTRAIT D'UN CAHIER DE PRÉPARATION À LA LECTURE

Extrait d'une activité d'appropriation

Pour vous préparer à la lecture des textes, discutez avec vos camarades à partir des affirmations suivantes. Le but n'est pas d'avoir la bonne réponse, mais de réfléchir aux mots et aux concepts présentés ci-dessous pour faciliter votre compréhension des textes du recueil qui vous sera remis.

Affirmations	Vrai	Faux	Je ne sais pas
1. Le service à la clientèle est un service qu'on retrouve dans toutes les entreprises.	☐	☐	☐
2. Un milieu de travail est un espace physique où se trouvent des bureaux.	☐	☐	☐
3. Un stage en milieu de travail est une façon de permettre à un jeune d'acquérir de l'expérience dans un certain métier.	☐	☐	☐

Extrait d'une activité d'anticipation

Avec vos camarades, énumérez les informations liées aux sujets ci-dessous que vous vous attendez à trouver dans le Recueil de textes.

- Un garagiste heureux.
- Le bien-être au travail.
- Le stress au travail.
- Le travail des pierres précieuses.
- Le travail sur un bateau.
- Une carrière en jeu vidéo.

EXTRAIT D'UN RECUEIL DE TEXTES

L'extrait ci-dessous reflète le niveau de difficulté des textes présentés dans les épreuves de français, langue seconde, programme de base.

Du bien-être au travail, s'il vous plaît! (Extrait)

- 1 Le monde du travail que les jeunes découvriront dans quelques années sera-t-il le même que celui que leurs parents ont connu? Par exemple, l'horaire de travail de 9 h à 17 h et du lundi au vendredi sera-t-il toujours la norme? Probablement pas. En fait, une nouvelle génération de travailleurs est en train de transformer le monde du travail, dans lequel certains patrons innovateurs revoient leur manière de diriger.
- 2 En effet, comme ils sont souvent hyperspécialisés et très recherchés, les jeunes adultes, qu'on appelle les *milléniaux*¹, se permettent de réclamer le respect de leurs valeurs. Ils veulent travailler, oui, mais sans sacrifier la famille, les loisirs, les voyages, etc. Ainsi, des employeurs sont prêts à changer certaines de leurs pratiques pour retenir ces jeunes travailleurs, qui sont si difficiles à recruter.

De la flexibilité

- 3 Une des principales attentes des milléniaux concerne les horaires de travail qu'ils veulent plus souples et mieux adaptés à leurs besoins. Si certains patrons permettent le travail à domicile, d'autres proposent des programmes comme le crédit horaire. Par ce moyen, l'employé peut accumuler des heures de travail supplémentaires et utiliser ces heures en banque pour travailler moins durant les semaines suivantes. De cette manière, tant les employés que les employeurs sont satisfaits.
- 4 Par ailleurs, des études scientifiques soutiennent que la flexibilité d'horaire, qui correspond mieux au fonctionnement du cerveau, permet d'augmenter l'efficacité au travail. Cela s'explique : s'il bénéficie d'un horaire souple, le travailleur peut organiser sa journée de manière à accomplir ses tâches au moment où sa concentration est optimale. Par contre, un employé fatigué ou dans l'impossibilité de respecter son horaire naturel ne sera pas dans les meilleures dispositions pour travailler.

Des espaces repensés

- 5 L'aménagement des lieux de travail fait aussi partie des changements qu'on peut maintenant remarquer. Oubliez les environnements conventionnels sans ambiance. De plus en plus, on trouve des aires de repos d'un nouveau genre. Des espaces silencieux, faiblement éclairés et offrant des fauteuils confortables, sont entièrement réservés à la détente. Dans les bureaux montréalais de Shopify par exemple, la directrice du design, Cynthia Savard Saucier, constate que ses collègues profitent chaque jour de ces lieux. Ils y vont pour méditer, réfléchir à un problème ou fermer simplement les yeux avant de se remettre à la tâche, avec une énergie renouvelée.

[...]



1. Milléniaux : nom donné aux personnes nées à la fin du millénaire (entre 1980 et 2000 environ).

EXTRAITS D'UN CAHIER DE QUESTIONS

Les exemples de questions présentés ne se rapportent pas à l'extrait de texte précédent. Ils sont fournis pour illustrer les types de questions posées dans le cadre de cette épreuve.

Exemple de question à réponse choisie (choix multiple)

Chacun des énoncés suivants s'applique à Sarah Gagnon, SAUF UN. Lequel?

- A) Elle a été guide de rafting.
- B) Elle a été kayakiste de sécurité.
- C) Elle a été nageuse synchronisée.

Exemple de question à réponse courte

Quel est l'UN des groupes de femmes qui inspirent Roxana Garcia-Comucci?

Le jeune doit fournir un ou deux éléments de réponses, selon ce qui est demandé. Chaque élément peut être constitué d'un mot, d'un groupe de mots ou d'une phrase.

Exemple de question à réponse élaborée

Avez-vous des qualités personnelles en commun avec Patrick Bouchard?

Présentez votre réponse de la façon suivante :

- Encerclez votre réponse (oui et/ou non);
- Illustrez votre réponse :
 - en utilisant **deux informations lues dans le texte**;
 - en faisant **un lien pour chacune des informations** avec vos **aptitudes**, vos **centres d'intérêt** ou votre **personnalité**.

Le jeune peut répondre OUI et NON. En effet, il peut relever une information du texte qui lui fait répondre oui à la question et une autre information qui lui fait répondre non. Les informations tirées du texte peuvent être reformulées ou citées.

CONSIGNES POUR L'ÉPREUVE D'INTERACTION ORALE

Vous participerez à une interaction avec d'autres élèves.

Lors de votre entrée dans la salle d'examen, l'examinatrice ou l'examineur¹ vous remettra votre exemplaire du Recueil de textes, que vous pourrez consulter **avant** l'interaction, ainsi qu'une feuille et un crayon pour prendre des notes. Vous pourrez consulter ces notes et y ajouter de brèves informations **pendant** l'interaction.

Déroulement de l'épreuve

DURÉE	TÂCHE	CONSIGNES
2 minutes	Sélectionner une situation (tâche non évaluée)	L'équipe doit : 1) tirer au hasard deux situations d'interaction; 2) lire les deux situations d'interaction et en choisir une (des questions peuvent être posées à l'examineur sur les situations); 3) conserver la feuille de la situation d'interaction sélectionnée pendant la discussion afin de pouvoir s'y référer.
3 minutes	Se préparer au sujet de la situation sélectionnée (tâche non évaluée)	Au besoin, chaque élève peut : • poser des questions à ses camarades ou à l'examineur sur le sujet ou les pistes de discussion; • consulter son exemplaire du Recueil de textes pour revoir les informations et le vocabulaire jugés pertinents; • prendre des notes qui pourront être utilisées pendant l'interaction; • consulter un dictionnaire bilingue ou unilingue français.
12 à 15 minutes	Discuter en français (tâche évaluée)	Chaque élève doit : • exprimer et développer ses idées en donnant des faits ou des exemples; • réagir aux idées de ses camarades et leur poser quelques questions; • utiliser, au besoin, les pistes de discussion.

1. Ces termes désignent également l'évaluatrice ou l'évaluateur.

EXEMPLES DE SITUATIONS D'INTERACTION ORALE

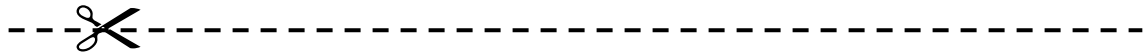
Situation 1

Sujet de l'interaction

Comment les gens choisissent-ils leur métier ou leur profession?

Pistes de discussion

- Quels facteurs influencent les gens dans le choix d'un métier ou d'une profession?
- Selon vous, y a-t-il des avantages à choisir son métier ou sa profession à un jeune âge? Expliquez.
- Avez-vous déjà une idée du métier ou de la profession que vous aimeriez exercer un jour? Expliquez.



Situation 2

Sujet de l'interaction

Jusqu'à quel point est-ce important d'être passionné par son travail?

Pistes de discussion

- Quels sont les signes qui montrent qu'une personne est passionnée par son travail?
- Selon vous, faut-il être passionné par son travail pour être heureux dans la vie? Expliquez.
- Est-ce que l'une des activités ou l'un des domaines que vous aimez pourrait influencer votre choix de carrière? Expliquez.

EXTRAITS D'UN CAHIER DE PRODUCTION ÉCRITE

Tâche de production écrite

Contexte	Le journal en ligne de votre communauté comporte une section appelée <i>La boîte à idées</i> , où divers sujets d'intérêt général sont abordés.
Destinataire	Les lectrices et lecteurs du journal
Intention de communication	Inciter à agir (convaincre)
Sujet	L'activité physique
Consignes	Écrivez un texte dans lequel vous : 1) présentez deux raisons pour encourager les lectrices et lecteurs à faire de l'activité physique; 2) expliquez ou illustrez chacune de ces raisons par un fait ou un exemple.

Organisateur graphique (facultatif)

Utilisez l'organisateur graphique ci-dessous pour planifier la structure et le contenu de votre texte.

1^{re} partie



2^e partie



3^e partie

Liste de vérification (facultative)

Avant d'écrire la version définitive de votre texte, **vérifiez les points suivants.**

	Avez-vous...	
COHÉRENCE DU TEXTE	• traité le sujet en respectant l'intention de communication?	☐
	• tenu compte de votre destinataire?	☐
	• présenté votre sujet de manière complète?	☐
	• divisé votre texte en paragraphes distincts?	☐
	• présenté ET développé deux aspects différents du sujet traité?	☐
	• conclu votre texte de manière complète?	☐
	• utilisé des organisateurs textuels et des marqueurs de relation pour faire des liens entre vos idées ET entre vos paragraphes?	☐
	Avez-vous...	
QUALITÉ DE LA LANGUE	• appliqué les règles de syntaxe, d'accord des noms, des adjectifs et des verbes?	☐
	• vérifié la structure de vos phrases?	☐
	• vérifié l'orthographe des mots dans le dictionnaire?	☐
	• utilisé une ponctuation adéquate?	☐
	• utilisé des guillemets (« ... ») pour toutes les citations?	☐
	• utilisé un vocabulaire précis et varié?	☐
	Avez-vous...	
	• écrit un texte qui comporte environ 225 mots, SANS COMPTER les noms propres, les nombres écrits en chiffres et les citations?	☐
	• inscrit le nombre total de mots dans le haut de la page 3 du Cahier de la version définitive?	☐

ANNEXE I GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE *INTERAGIR EN FRANÇAIS* (À L'ORAL)

CRITÈRE 1 : EFFICACITÉ DE LA COMMUNICATION D'IDÉES LIÉES AUX PROPOS DE L'INTERLOCUTEUR		CRITÈRE 2 : EFFICACITÉ DE L'APPLICATION DES CONVENTIONS LINGUISTIQUES ET DE LA COMMUNICATION (Intelligibilité et précision du message)
SOUS-CRITÈRE : COHÉRENCE DES IDÉES Pertinence et développement des idées	SOUS-CRITÈRE : ENGAGEMENT DANS L'INTERACTION Implication, réaction et régulation de l'interaction	
L'élève exploite des ressources VARIÉES de façon efficace pour réaliser la tâche.		
EN GÉNÉRAL, pose UNE des actions suivantes : ○ s'appuie sur différentes sphères de sa vie; ○ approfondit ses idées à l'aide de différents moyens. 30	EN GÉNÉRAL, pose UNE des actions suivantes : ○ réagit de différentes façons aux propos entendus; ○ AU BESOIN, utilise différents moyens pour faire avancer la tâche d'interaction. 30	EN GÉNÉRAL, communique un message précis. 40
L'élève exploite EFFICACEMENT des ressources adéquates pour réaliser la tâche.		
EN GÉNÉRAL : ☐ exprime des idées adaptées à la situation et adéquates; ☐ explicite et précise ses idées de façon détaillée. 24	EN GÉNÉRAL : ☐ s'implique activement dans la discussion; ☐ AU BESOIN, demande à ses pairs de clarifier leurs idées. 24	EN GÉNÉRAL, communique un message clair. 32
L'élève utilise les ressources ESSENTIELLES pour réaliser la tâche.		
EN GÉNÉRAL : ☐ exprime des idées adaptées à la situation et en partie adéquates; ☐ explicite suffisamment ses idées pour faire comprendre sa position ou son intention. 18	EN GÉNÉRAL : ☐ s'implique de son propre chef dans la discussion; ☐ réagit minimalement aux propos de ses pairs; ☐ AU BESOIN, utilise des moyens pour mieux comprendre ou se faire comprendre. 18	EN GÉNÉRAL, communique un message compréhensible. 24
L'élève utilise des ressources PLUTÔT INADÉQUATES ou INSUFFISANTES pour réaliser la tâche.		
EN GÉNÉRAL, pose UNE des actions suivantes : ○ s'exprime principalement sur le thème proposé; ○ répète principalement des idées déjà exprimées; ○ exprime principalement des idées incomplètes ou oiseuses. 12	EN GÉNÉRAL, pose UNE des actions suivantes : ○ s'implique peu dans la discussion; ○ s'exprime seulement lorsque sa participation est sollicitée. 12	EN GÉNÉRAL, communique un message difficilement compréhensible, dont seules quelques idées sont intelligibles. 16
L'élève utilise des ressources NETTEMENT INADÉQUATES ou INSUFFISANTES pour réaliser la tâche.		
EN GÉNÉRAL : ○ exprime principalement des idées non pertinentes ou hors sujet. 6	EN GÉNÉRAL : ○ s'exprime principalement de façon non verbale. 6	EN GÉNÉRAL, communique un message incompréhensible, dont seuls quelques mots ou bribes sont intelligibles. 8
Il n'est pas possible d'attribuer d'autres points à l'élève que ceux qui sont indiqués sous chaque échelon de chaque critère ou sous-critère. Note : L'élève qui ne réalise pas la tâche ou qui s'exprime seulement dans une autre langue que le français se voit attribuer la note zéro comme note finale.		
Pour atteindre l'échelon C à chacun des critères d'évaluation, le message de l'élève doit être compréhensible pour un locuteur francophone, c'est-à-dire que le sens général peut en être dégagé sans avoir, par exemple, à reconstruire le message en utilisant ses connaissances dans une autre langue que le français.		

Légende : ☐ La puce circulaire indique qu'en posant l'action décrite, l'élève obtient automatiquement l'échelon correspondant.
☐ La puce carrée indique que l'attente décrite doit être observée pour que l'élève obtienne l'échelon correspondant.

ANNEXE II GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE *PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS* EN FRANÇAIS (À L'ÉCRIT)

CRITÈRE D'ÉVALUATION		A	B	C	D	E
Cohérence du texte	Respect de la structure de la séquence textuelle	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant tous les éléments requis .	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant la plupart des éléments requis .	L'élève découpe son texte de façon adéquate en présentant quelques éléments requis dans chaque partie .	L'élève découpe son texte de façon plus ou moins adéquate en omettant l'une ou l'autre des parties .	L'élève présente un texte sans structure évidente .
		15	12	9	6	3
	Expression d'idées adaptées à la situation de communication	Il développe des idées qui respectent tous les éléments de la situation de communication.	Il développe des idées qui respectent le sujet et l'intention de la situation de communication.	Il exprime des idées qui respectent deux éléments de la situation de communication, dont le sujet .	Il exprime des idées qui respectent un ou deux éléments de la situation de communication.	Il écrit un texte hors sujet .
		30	24	18	12	6
	Progression des idées	Il enchaine ses idées de façon adéquate.	Il enchaine ses idées de façon plutôt adéquate .	Il enchaine ses idées en établissant quelques liens entre elles.	Il présente ses idées en établissant peu de liens entre elles.	Il présente quelques idées, qui n'ont aucun lien entre elles.
		10	8	6	4	2
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation	Il produit un texte contenant moins de 9 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant de 9 % à moins de 17 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant de 17 % à moins de 25 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant de 25 % à moins de 32 % d'erreurs.	Il produit un texte contenant 32 % d'erreurs et plus.
		Voir la démarche de calcul de la page suivante pour le nombre d'erreurs correspondant à chaque pourcentage.				
		35	28	21	14	7
	Utilisation du vocabulaire ¹	Il emploie un vocabulaire précis et varié .	Il emploie un vocabulaire précis et plutôt varié .	Il emploie un vocabulaire plus ou moins précis et plus ou moins varié .	Il emploie un vocabulaire répétitif .	Il emploie un vocabulaire limité .
		10	8	6	4	2

Notes. – L'élève qui ne réalise pas la tâche, qui écrit dans une autre langue que le français ou qui construit son texte entièrement à l'aide de phrases copiées d'un texte se voit attribuer la note zéro comme note finale.

– Il n'est pas possible d'attribuer d'autres points à l'élève que ceux qui sont indiqués sous chaque échelon de chaque critère.

1. Pour ce critère, l'élève qui utilise **six mots et plus** non conformes à la norme (anglicismes lexicaux qui ont un équivalent français d'utilisation courante, mots inventés, jurons, etc.) se voit attribuer les points de l'échelon inférieur à celui qui se serait appliqué s'il avait utilisé moins de six mots incorrects.

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE *PRODUIRE DES TEXTES VARIÉS EN FRANÇAIS (À L'ÉCRIT) (SUITE)*

Démarche de calcul pour l'attribution des points pour le sous-critère *Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation*

Jugement global	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée
	A	B	C	D	E
Pourcentage d'erreurs	Moins de 9 % d'erreurs	De 9 % à moins de 17 % d'erreurs	De 17 % à moins de 25 % d'erreurs	De 25 % à moins de 32 % d'erreurs	32 % d'erreurs et plus
Points accordés	35	28	21	14	7

1. Additionner le nombre d'erreurs à considérer.
2. Diviser ce nombre d'erreurs par le nombre total de mots du texte, puis multiplier le résultat obtenu par 100 afin d'obtenir le pourcentage d'erreurs.

$$\frac{\text{Nombre d'erreurs à considérer}}{\text{Nombre total de mots du texte}} \times 100 = \text{Pourcentage d'erreurs}$$

Une fois le pourcentage d'erreurs calculé, ce dernier est utilisé, sans être arrondi, pour établir la cote obtenue par l'élève.

Exemples :

- Le texte présente **20 erreurs** à considérer pour un total de **225 mots**.

$$\frac{20}{225} \times 100 = 8,88... \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant inférieur à 9 %, l'élève obtient la cote A.

- Le texte présente **43 erreurs** à considérer pour un total de **250 mots**.

$$\frac{43}{250} \times 100 = 17,2 \%$$

Le pourcentage ainsi obtenu étant compris dans l'intervalle de 17 % à moins de 25 %, l'élève obtient la cote C.

